



LE SCSI A L'ELYSEE



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

Octobre 2015

Ce jour, l'ensemble des confédérations syndicales était reçu à l'Élysée par le Président de la République et le ministre de l'Intérieur. Les quatre représentants des confédérations représentatives ont pris la parole : Jean-Claude Delage pour la CGC-CFE, Yves LEFEVRE pour FO, Jean-Marc Bailleul pour la CFDT et Philippe Capon pour l'UNSA.



Vous pourrez lire en pièce jointe la déclaration de Jean-Marc Bailleul, seul cadre de la police nationale à s'exprimer.

A l'issue des déclarations des organisations syndicales et de celles du ministre de l'intérieur, le Président de la République a conclu en déclinant quatre axes :

- Clarification des missions des forces de sécurité intérieure recentrées sur leur cœur de métier avec une meilleure organisation des charges entre police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité privée et les militaires de l'opération sentinelle.
- Modernisation de la chaîne pénale avec plusieurs dispositions législatives à mettre en œuvre rapidement afin de réformer la procédure pénale et la légitime défense.
- Garantir l'octroi d'équipements adaptés pour les forces de l'ordre mais également pour la justice.
- Amélioration des carrières et conditions de travail des policiers. Dans le cadre du PPCR (accord Lebranchu (revalorisation indiciaire entre 2017 et 2020) les forces de sécurité seront intégrées en tenant compte des spécificités du statut particulier. Il souhaite également l'élargissement de l'accès aux grades sommitaux.

Le Président de la République propose l'ouverture de discussions dès janvier 2016 et une mise en œuvre en 2017, une nouvelle rencontre à l'Élysée en mars et la signature d'un protocole d'accord en avril 2016.

L'intersyndicale a jugé satisfaisante les déclarations du Président de la République. Les objectifs fixés vont dans le bon sens mais il reste à les concrétiser. Le SCSI-CFDT participera pleinement aux futures négociations afin d'obtenir au plus vite les réformes statutaires, indemnitaires, indiciaires et sociales portées haut et fort par le SCSI-CFDT !